



Section Vaud

Marianne GAY, Présidente
Ch. du Tirage 10
1299 Crans-près-Céligny
Natel 079 724 75 25

Procès-verbal

33^{ème} Assemblée Générale du 11 février 2017

à la salle communale de Féchy

1.- Souhais de bienvenue de la Présidente

La Présidente, Marianne GAY ouvre l'Assemblée à 16 heures et souhaite la bienvenue à tous les membres présents : bienvenue à tous, de près ou de loin, d'avoir fait le déplacement. Merci.

Elle relève que nous avons un grand honneur d'avoir parmi nous, le président central suisse, M. Cipriano de Cardenas, qui s'est déplacé depuis Coire, ainsi que la vice-présidente suisse, Mme Judith Zieri.

Il y a également le syndic de Féchy, M. Andreas Meyer.

Elle salue aussi tous les membres honoraires, le porte-drapeau, la marraine du fanion, Mme Anna Berger qui n'est, malheureusement, pas présente, ainsi que le parrain du fanion, M. Claude Rossel.

Elle salue également Mesdames et Messieurs les représentants des autres cantons et est très heureuse de les accueillir dans ce beau village de Féchy.

M. Andreas Meyer, Syndic, devant s'absenter rapidement, Madame la Présidente lui passe la parole :

Celui-ci nous présente le village de Féchy : village agricole et arboricole d'une superficie de 267 ha, dont 78 ha de vignes et de 870 habitants nommés les fezzolans. Le village se compose de 30 nationalités différentes. Son église date de l'an 1188, rénovée en 1906, 1962, 2003 et classée monument historique. C'est la raison de l'appartenance de Féchy au couvent du Grand-Saint-Bernard et de la présence des deux colonnes dans les armoiries de la commune. M. le Syndic souhaite une bonne soirée à tous

Mme Marianne Gay remercie M. Andreas Meyer et la commune de Féchy qui offre l'apéro à l'issue de l'Assemblée.

2.- Nomination des scrutateurs

2 scrutateurs sont nommés : Ernest Arnold et Raymond Bürki

3.- Liste de présences

Présents : 49 membres et membres honoraires
Excusés : 21 membres
Invités : 7 invités des sections voisines + M. le syndic de Féchy
Non membres : 10 personnes

4.- Démissions-admissions

Démissions, admissions et décès.

Démissions : 4, dont deux du comité, Bruno Haas, membre adjoint, Alexandra Hubler, en tant que responsable du site Internet, Georgette Marlétaz, membre, et Prosper Fogoz, ancien président.

Admissions : Renata André, secrétaire, Elisa Klein, épouse de notre caissier, Marie-Louise Mauron, Nicole Thonney, Rose-Marie Guyaz, Hansruedi Derendinger et Tamara Balmer (changement de canton et qui nous vient du beau canton de Berne).

Décès : le 2 mai M. Claude Thonney

le 24 novembre Mme Liliane Haas, épouse de notre président d'honneur Bruno Haas

le 8 décembre M. Edouard Guyaz

le 1^{er} janvier 2017 M. Alfred Krebs

1 minute de silence est observée, puis l'orchestre joue un morceau de circonstance en leur honneur. La présidente prie l'assemblée de ne pas applaudir à la fin de la musique.

5.- Lecture et acceptation du PV de l'Assemblée Générale 2016

Lecture et acceptation du PV de l'AG du 23 janvier 2016 à Crans-près-Céligny.

Vote : uniquement les membres de l'ASMP Vaud.

Acceptez-vous le PV tel que présenté ? Avis contraires, abstentions ?

Si ce n'est pas le cas, il ne nous reste plus qu'à applaudir son auteur : Mme Vreni Fazan.

Le PV est accepté à l'unanimité, tel que présenté.

6.- Rapport de la présidente

L'année a été bien remplie avec les 6 orchestres différents qui ont agrémenté les soirées au caveau de Rivaz, des fois trop peu fréquenté par les amis de la musique populaire. Heureusement il y a toujours les fidèles.

La stubete chez Frédéric Baumgartner du 29 mai 2016 a été une réussite, comme toujours.

La stubete du 8 novembre 2016 à Nyon a eu un succès fou. Tout le monde voulait venir honorer les 90 ans de notre très cher membre honoraire et généreux donateur, M. Claude Rossel. Le restaurant était plein à craquer.

Le 29 octobre, je me suis rendue à Olten, à la conférence des présidents. Le mot d'ordre était : chercher le dialogue.

Comme vous avez pu le lire, à la page 17 du dernier journal, M. Claude Sugnier n'est plus le rédacteur pour la Romandie. Le comité central avait mis le poste au concours et s'est arrêté sur la candidature de Mme Sandra Burger d'Orvin, ici présente. Cela nous fait plaisir de l'accueillir.

La statistique des membres actifs, pour la section Vaud, au 31.12.2016 est de 269 membres.

Pour la Romandie : 1358 et pour la Suisse, 11403

7.- Rapport du Caissier

Le caissier, M. James Klein, distribue quelques bilans et comptes de pertes et profits à l'assemblée.

8.- Rapport des vérificateurs

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes par M. Roland Christeller.

En nos qualités de vérificateurs aux comptes, nous avons procédé au contrôle de la comptabilité de votre association tenue par votre caissier, M. James Klein.

Notre contrôle a consisté au pointage systématique de toutes les pièces comptables passées en 2016, à vérifier l'existence des justificatifs pour chaque transaction et à contrôler que les soldes des comptes postaux et de caisse correspondaient bien aux soldes comptables qui nous étaient présentés.

A l'issue de ce contrôle, nous avons le plaisir de vous confirmer que la comptabilité de votre association est correctement tenue, que le journal des écritures est complet, que la balance des soldes des actifs est conforme aux relevés postaux et que tant le compte de pertes et profits que le bilan final correspondent aux normes comptables.

De ce fait, nous proposons à l'assemblée générale d'approuver les comptes qui vous ont été présentés et de donner décharge au caissier pour sa gestion en 2016. Roland Christeller et Francis Zimmermann.

La présidente procède au vote. L'assemblée accepte à l'unanimité et propose une pause musicale.

9.- Réélection du Comité

Le Comité en place est d'accord de continuer et est reconduit avec force applaudissements.

10.- Nomination d'un vérificateur suppléant

1^{er} vérificateur et rapporteur : Francis Zimmermann

2^{ème} vérificateur : Norbert Stoll

Suppléant : Albert Heritier

11.- Programme 2017

A l'attention des orchestres, la Présidente rappelle la journée des malades le 5 mars. Elle leur demande d'y penser et de s'inscrire sur le site.

Caveau de Rivaz

- 07 avril Orchestre Allfra FR
- 05 mai Les amis du Chablais
- 02 juin
- 01 septembre Orchestre « Musique du Bonheur »
- 06 octobre
- 03 novembre
- 11 mars 2017 La rencontre fédérale des jeunes musiciens à Baar
- 14 mars 2017 Stubete à Nyon à l'Hostellerie du XVIème siècle
- 08 avril 2017 ASD à Sierre
- 29 avril 2017 Portes ouvertes chez la famille Tschantz à Bière et stubete dès 16h
- 21 mai 2017 Stubete chez la famille Baumgartner à Féchy
- 21 juin 2017 Fête de la musique à Lausanne
- 02 juillet 2017 Stubete chez la famille Anex à Ollon
- Les 26 et 27 août +
1, 2 et 3 septembre Fête d'Unspunnen

- 8,9 et 10 septembre Fête fédérale des grandes formations à Wattwil SG
- 2019 Fête fédérale de la musique populaire à Crans-Montana

12.- Propositions individuelles

La présidente informe que Mme Hedwige Koller lui a fait part, par écrit, pour le Caveau de Rivaz, de savoir si nous pouvions essayer d'avancer l'heure du début de concert à 17h00 au lieu de 19h00 et jusqu'à 21h00 au lieu de 23h00 ?

Personnellement, la présidente trouve que c'est une bonne idée. Dixit Hedwige : les seniors n'ont plus envie de rentrer tard le soir. Qu'en pensez-vous ?

M. Ernest Arnold trouve que c'est trop tôt. Pourquoi pas de 18h00 à 22h00 ?

A réfléchir.

13.- Divers

Le Comité aimerait, lorsque nous engageons un orchestre pour un événement ASMP, par exemple « Journée romande » ou autres, que le cachet ne dépasse pas CHF 300.00. Il est bien entendu que le repas et les boissons leur sont offerts.

Lors de l'assemblée générale, l'orchestre est tenu de jouer gratuitement avec le repas et boissons payés par la section Vaud.

Les invités et membres honoraires sont priés de s'inscrire, dorénavant, et ceci pour des questions d'intendance.

Mme Sandra Burger, nouvelle rédactrice pour la suisse romande, paysanne, nous vient d'Orvin et remplace M. Claude Sugnier.

Edy Bucher, suite au film « les musiciens déviants », où il n'y avait pas assez de musique, propose un CD musique avec le CD Film, pour CHF 38.00.

Edy aimerait organiser 2 ou 3 soirées de musiques populaires à Préverenges. Il s'est adressé à un restaurateur près de chez lui qui serait d'accord et qui ferait un menu à CHF 25.00.

Après discussion et accord de l'assemblée, il est prévu une première soirée, le 28 mars de 19h00 à 22h00.

Réservation directement au restaurant pour le 28 mars 2017.

La prochaine AG aura lieu le 10 février 2018, lieu à définir.

M. Cipriano de Cardenas, président central, apporte les salutations du comité central et remercie M. Herbert Buntchu pour son investissement.

Judith Zieri prend la parole et remercie le comité de la section Vaud pour le travail effectué.

Elle explique qu'elle s'est adressée à la TSR pour une académie de jeunes joueurs de moins de 25 ans.

Délégués cantonaux qui apportent salutations et bon vent de leur comité :

M. Herbert Buntchu, délégué romand et président de la section Fribourg, rappelle la Rencontre romande de l'ASMP, aura lieu le 10 juin à La Roche FR, salle polyvalente dès 17h00.

Mme Georgette Fankhauser, présidente de la section Genève et rappelle leur AG du 25 février 2017.

M. Guy Dubosson , nouveau président de la section du bas valais.

Mme Sandra Burger, nouvelle secrétaire de la section NE JU JUB et nouvelle rédactrice pour la Suisse romande, paysanne, qui vient d'Orvin et qui remplace M. Claude Sugnier.

La Présidente clôture l'Assemblée à 17h24 en remerciant les personnes présentes de leur attention et les invite à partager la verrée traditionnelle.

Nyon, le 23 février 2017 /RA